LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012	**REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU**
	DATE : 20 septembre 2020 (10H30)
	LIEU : Siège social du Castelnaudary Chess Club 5, Square Victor Hugo, palais de Justice 1144 Castelnaudary

ORDRE DU JOUR :

Présences....2
Actualités....6
Etat des licences au 20/09/2020....6
Informations sportives....6
Informations fédérales....6
Finance et trésorerie....8
Balance au 31 août 2020....8
Remarques....9
Commission Technique....9
Interclubs....9
Coupe de la Ligue....10
Coupe 2000....10
Commission Jeunes....10
N3 Jeunes....10
Championnat Ligue Jeunes....11
Pôle Espoir et Pôle d'Espérance....11
Secteur féminin....11
Formation....11
Renouvellement du Comité Directeur de la ligue le 14 février 2021....12

LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012	**REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU**
	DATE : 20 septembre 2020 (10H30)
	LIEU : Siège social du Castelnaudary Chess Club 5, Square Victor Hugo, palais de Justice 1144 Castelnaudary

Présences

Membres du Comité Directeur présents :
Régis Blanc, Jean-Christophe Carpentier, Françoise Cwiek, Philippe Fabre, Pierre Leblic, Adrian Nica, Denis Nouvel, Philippe Pages, Marie-France Peyre, Frédéric Riviere, Marine Thuret.

Membres du Comité Directeur excusés :
Stephen Boyd, Françoise Bressy, Arnaud Coquelle, Jean-Yves Costa, Christine Flear, Frédéric Lemaire, Nathalie Mosset, Eric Prié, Nicolas Sanchez.

Invités présents :
Frédéric Dijoux, Michel Grezels.

Invités excusés :
Elisabeth Ambrosino, Pierre Auréjac, Loïc Cwiek, Jean-Yves Gouiffes, Patrice Vincens.

Ci-dessous, la liste d'émargement :

NOM	Prénom	Fonction	Emargement
AMBROSINO	Elisabeth	Directrice du Handicap	
AUREJAC	Pierre	Homologation-Responsable Elo	
BLANC	Régis	Trésorier	
BOYD	Stephen	Membre du Comité Directeur Formation Homologation-Responsable Elo Adjoint	
BRESSY	François	2e Vice-Président	
CARPENTIER	Jean-Christophe	Membre du Comité Directeur Directeur Technique	
COQUELLE	Arnaud	Membre du Comité Directeur Commission de Discipline Responsable des Féminines	
COSTA	Jean-Yves	Membre du Comité Directeur	
CWIEK	Françoise	1e Vice-Présidente	

NOM	Prénom	Fonction	Emargement
CWIEK	Loïc	Directeur de l'Arbitrage	
DIJOUX	Frédéric	Directeur Technique Adjoint	
FABRE	Philippe	Secrétaire Général	
FLEAR	Christine	Membre du Comité Directeur	
GOUIFFES	Pierre-Yves	Directeur des Scolaires Adjoint	
GREZELS	Michel	Directeur des Scolaires	
LEBLIC	Pierre	Président	
LEMAIRE	Frédéric	Membre du Comité Directeur	
MOSSET	Nathalie	Membre du Comité Directeur	

NOM	Prénom	Fonction	Emargement
NICA	Adrian	Membre du Comité Directeur	
NOUVEL	Denis	Membre du Comité Directeur Directeur des Jeunes Adjoint	
PAGES	Philippe	Membre du Comité Directeur	
PEYRE	Marie-France	Membre du Comité Directeur Responsable des Féminines	
PRIE	Éric	Membre du Comité Directeur	
RIVIERE	Frédéric	Membre du Comité Directeur Site Internet	
SANCHEZ	Nicolas	Membre du Comité Directeur	
THURET	Marine	Secrétaire Générale Adjointe Directrice des Jeunes	
VINCENS	Patrice	Membre de la Commission Technique Chargé de mission (identification des zones exsangues d'activités échiquéennes)	

Avant d'ouvrir cette réunion du Comité Directeur, Pierre Leblic a tenu à remercier Guillaume Pacini et le club de Castelnaudary pour avoir accepter la mise à disposition sa salle de jeu afin que cette réunion puisse être décentralisée de son siège social habituel.
Pierre Leblic a également signalé que plusieurs membres de notre Comité Directeur ne pouvaient pas être présents ce jour à cause de la Nationale 2 Jeunes.

Actualités

Pierre Leblic a annoncé à l'assemblée que c'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Patrick Moulié.
Ce joueur, caractérisé par une personnalité qui ne laissait pas indifférent, était bien connu dans notre région par son style de jeu très original, ainsi que par le rôle important qu'il avait joué dans les différents clubs dans lesquels il a évolué.
Son inhumation aura lieu ce mardi à Marcillac.

Etat des licences au 20/09/2020

Licences A : -2 %
Licences A+B : -8 %

Globalement, il apparait que le nombre de licenciés est en baisse par rapport au 1er juillet 2019.
Cette diminution est assez sensible en particulier pour les licences B qui touchent un grand nombre de scolaires.
Cette évolution, liée à la suspension de nos activités, nous place dans la moyenne nationale.
La reprise s'avère difficile dans un grand nombre de club, mais il faut noter quelques signes positifs :

- Le club de Auch effectue une bonne reprise liée à un grand nombre d'initiatives menées sur Internet,
- Le Tournoi du Pic d'Anie a pu avoir lieu avec plus de monde que lors des éditions précédentes,
- La semaine prochaine aura lieu un tournoi à Lannemezan.

Informations sportives

Toulouse Lardenne se maintient dans le Top Jeunes.
La Nationnale Jeunes se termine ce week-end.
Le week-end prochain, notre ligue organise une simultanée en ligne avec la participation du G.M.I. Christian Bauer et de la M.I. Sophie Millet (anciens Champions de France et membre de l'Equipe de France).

Informations fédérales

- Recourt de notre ligue et de la ligue d'Ile de France sur le reversement de 50% de la part ligue aux Comités Départementaux :

  Ce recourt a été jugé et Pierre Lebic a lu à l'assemblée la décision du référé.
  Les ligues d'Ile de France et d'Occitanie ont été condamnées à verser la somme de 3000€.
  Cette somme sera intégralement versée par la ligue d'Ile de France.
  Un second jugement sur le fond aura lieu ultérieurement.

Une tentative de conciliation sera organisée avec un juge nommé afin d'éviter toute la longue procédure.

- <u>Elections en vue du renouvellement du Comité Directeur de la Fédération :</u>

  Les élections, qui devaient avoir lieu le 5 décembre 2020, sont annulées et auront lieu le 3 avril 2021, malgré la demande du Comité National Olympique et Sportif Français qui a proposé qu'elles soient organisées à la date initiale.
  L'Assemblée Générale Annuelle aura lieu le 26 septembre 2020.
  Pierre Leblic rappelle que les clubs, afin de pouvoir voter à cette occasion, doivent avoir cinq licences A et être à jour d'un point de vue financier vis-à-vis de la fédération (les clubs ne doivent pas avoir de dette en cours).
  Une lette anonyme a été adressée il y a quelque temps à des clubs et acteurs du monde échiquéen remettant en cause l'intégrité du Président de la Fédération. Ce courrier qui, d'un avis général, est jugé assez fantaisiste, n'a pas eu de suite à ce jour d'après Pierre Leblic.

Finance et trésorerie

Balance au 31 août 2020

Ligue des Echecs d_Occitanie 16/09/2020 13:42:18

État préparatoire à la Balance générale

False

Du compte 1 au compte zzzzzzzzzzzzzz

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Filtre sur les écritures : Validées / Non validées / Simulées
Comptes : Comptes mouvementés
Centralisation des tiers : Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
1024	Apports sans droit de reprise		17 353,52	-17 353,52
110	Report à nouveau (solde créditeur)		14 949,41	-14 949,41
120	Résultat de l'exercice (excédent)		1 075,05	-1 075,05
	Total Classe 1	**0,00**	**33 377,98**	**-33 377,98**
512	Banques	54 693,00	44 035,63	10 657,37
5121	Compte sur livret	128 777,55	79 600,00	49 177,55
	Total Classe 5	**183 470,55**	**123 635,63**	**59 834,92**
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	93,65		93,65
60631	Trophées Médailles Fleurs	481,40		481,40
6064	Fournitures administratives	93,25		93,25
6132	Locations immobilières	546,50		546,50
6161	Multirisques	343,16		343,16
621	Arbitrage	3 090,89		3 090,89
6222	Pôle Espoir	5 461,91		5 461,91
62222	Pole Espoir France jeunes	200,00		200,00
6231	Site Internet, Annonces et insertions	964,58		964,58
6251	Déplacements	30,00		30,00
6252	Frais de déplacements (dons)	17,70		17,70
6256	Hébergement	251,95		251,95
6257	Réceptions	576,29		576,29
627	Services bancaires et assimilés	337,99		337,99
6281	Inscriptions remboursées suite forfait	17,00		17,00
6284	Organisation stages et formations	1 149,43		1 149,43
628411	DIFFE DAFFE DEFFE	160,00		160,00
62842	Reversement inscriptions à FFE	110,00		110,00
65118	Licences B scolaires	177,00		177,00
658	Charges diverses de gestion courante	79,00		79,00
6581	Aides aux compétitions	500,00		500,00
65812	Rapide Féminin Régional	532,90		532,90
65818	Organisation championnats régionaux jeunes	3 929,44		3 929,44
65819	Orga compétitions Ligue Autres	475,00		475,00
6581AC	Scolaire académique aide à l'organisaton	234,29		234,29
65919	Organisation compétition ligue Autre	200,00		200,00
	Total Classe 6	**20 053,33**	**0,00**	**20 053,33**
707	Ventes de marchandises		3 648,59	-3 648,59
7088	Autres produits d'activités annexes		728,50	-728,50
7402	CNDS		1 500,00	-1 500,00
7403	Autres recettes		140,00	-140,00
7441	Région		15 500,00	-15 500,00
751	Reversement Licences par la FFE		17 883,00	-17 883,00
754	Dons		17,70	-17,70
758	Produits divers de gestion courante		188,66	-188,66
7585	Inscriptions compétitions		6 542,00	-6 542,00
761	Produits des participations		271,82	-271,82
7711	Amendes		90,00	-90,00
	Total Classe 7	**0,00**	**46 510,27**	**-46 510,27**
Total Balance		**203 523,88**	**203 523,88**	**0,00**
Total des comptes de Bilan		**183 470,55**	**157 013,61**	**26 456,94**
Total des comptes de Résultat		**20 053,33**	**46 510,27**	**-26 456,94**

Provisoire

Numéro RNA : W313025373 - 1/1

Remarques

Le résultat d'exploitation s'élève à environ + 26000€.
Le montant des subventions représente environ 17000€.
Concernant le Pôle Espoir et le Pôle d'Espérance, peu de demandes sont enregistrées à ce jour.
Il apparaît comme nécessaire de mieux informer les clubs vis-à-vis du soutien financier que peut accorder notre ligue à nos jeunes espoirs afin de les aider dans leur progression.
Une somme de 3000€ avait été prévue afin de soutenir l'organisation du Championnat du Monde des Déficients Visuels. Cette compétition a été annulée pour cette année en raison de la situation sanitaire et est reportée à la saison future. En conséquence, ce soutien de 3000€ n'a pas été versé.
Deux départements de notre ligue (Aveyron et Tarn et Garonne) n'ont pas effectué leur demande de reversement des 50% sur les parts ligue. Cette somme est actuellement conservée par notre ligue (suivant ainsi les consignes fédérales) et leur sera versée lorsqu'ils auront fourni les éléments nécessaires à leur demande.

Commission Technique

Cette saison 2019/2020 a été marquée par l'arrêt brutal de toutes les compétitions à cause de la pandémie de covid 19 qui touche notre pays.

Interclubs

Il a été décidé au mois de mai que les compétitions ne reprendraient pas. Les premiers de groupe montent dans les divisions supérieures (suivant ainsi les décisions fédérales prises pour les divisions qui sont directement de la compétence de la fédération).
Il apparaît que certains clubs ont des difficultés en termes d'effectif. Ceci a pour conséquence la demande de certaines équipes d'être rétrogradées.
En Ligue 1, 48 équipes sont inscrites contre 54 lors de la saison dernière. Malgré cette baisse sensible, ce nombre d'inscriptions semble meilleures qu'ailleurs.
La Ligue 1 sera composée de 6 groupes.
Le calendrier sera publié dans la semaine à venir.
Notre ligue a pris la décision d'être indulgente au niveau des inscriptions de dernières minutes et de na pas appliquer la possibilité d'exclure des équipes.
Afin d'avoir une meilleure vision des effectifs en cette période assez perturbée, il a été évoqué la possibilité de commencer plus tard et de terminer plus tard. La Fédération Française réfléchie aux différentes possibilités qui pourraient être envisageables.
Le club d'Aubin, qui évoluait jusqu'à présent en Nationale 4, a demandé d'être rétrogradé en Ligue 1. Cette demande intervenant assez tardivement, la Commission Technique essaie de trouver une solution la mieux adaptée possible.
Le Libre Echiquier de Muret ne participera pas cette saison à la Ligue 1.
Deux facteurs justifient cette décision :

- Henry Couret qui s'occupait de l'organisation des rencontres au sein de la prison de Muret désire passer la main après de nombreuses années d'investissement. Le Comité Directeur le

remercie vivement pour le temps qu'il a passé à permettre ainsi que ce club très singulier ait pu prendre toute sa place au sein de dans nos compétitions,

- La situation sanitaire actuelle rendant les modalités des rencontres beaucoup plus complexes que lors des saisons précédentes.

Une évolution majeure va apparaître très rapidement. Les équipes de N4 devront disposer d'un Arbitre Fédéral Club. Notre fédération va laisser deux ans afin que les clubs puissent se mettre en conformité. Cet arbitre pourra être joueur et arbitrer d'autres rencontres. Jean-Christophe Carpentier informera prochainement les clubs de cette évolution.
Le règlement des compétitions par équipe régional a été communiqué aux membres du Comité Directeur : « Règlement Occitanie des championnats par équipes 2020-2021 »

Coupe de la Ligue

La crise sanitaire actuelle rend l'organisation de cette compétition plus compliquée. En effet, deux aspects posent particulièrement problème :

- La convivialité que notre ligue souhaite donner à cette compétition,
- Les rassemblements de différentes équipes en un même lieu.

Adrian Nica a proposé d'attendre le mois de janvier afin d'avoir une vision plus claire de l'évolution de la situation. Un calendrier sera alors proposé.

Coupe 2000

Afin de mieux organiser la phase ligue, le Comité Directeur a fait la proposition de nommer un responsable unique pour les phases devant se dérouler en Languedoc-Roussillon et en Midi-Pyrénées. Un appel d'offre sera rédigé. La Commission Technique va examiner auprès de ses membres la possibilité de charger une personne de sa rédaction. Adrian Nica étant le responsable national de cette compétition, il semblerait opportun de lui demander s'il serait candidat pour se charger de cette tâche.

Commission Jeunes

N3 Jeunes

La Nationale 3 Jeunes pour la saison 2019-2020 a été stoppée à cause de la crise sanitaire actuelle.
En Midi-Pyrénées, l'Echiquier Toulousain accède à la Nationale 2.
En Languedoc-Roussillon, la finale a lieu ce week-end entre Ales et St Jean Pied de Port.
La Nationale 3 Jeunes aura lieu le 6 décembre à Balma (environ une centaine de jeunes et une cinquantaine d'adultes).
Au niveau Languedoc-Roussillon, les spécificités locales étant différentes de celles de Midi-Pyrénées, la possibilité de mettre en place un système proche de celui de Midi-Pyrénées va être analysée. L'objectif serait de pouvoir harmoniser les compétitions entre les deux zones de jeu.

Les difficultés sanitaires actuelles risquent de fortement compliquer l'organisation de ces compétitions.
Le règlement pour la saison 2020-2021 a été communiqué aux membres du Comité Directeur : « Règlement des Interclubs jeunes de Nationale III en Occitanie - Saison 2020-2021 ».
Ce règlement va être transmis à la fédération pour validation avec une close réservée pour les questions sanitaires.

Championnat Ligue Jeunes

Les règlements pour les phases départementales sont validés.
Le Championnat Régional aura lieu à Auch du 24 au 27 février.
Le règlement de ce championnat a été communiqué aux membres du Comité Directeur : « règlement Championnat de Ligue Jeunes 2020-2021 ».

Pôle Espoir et Pôle d'Espérance

Ils vont être reconduits dans les mêmes conditions que pour la saison précédente.
Le niveau de nos jeunes évoluant très rapidement au fil du temps, il va être naturellement nécessaire de refaire un bilan des enfants qui pourront intégrer ces deux pôles.

Secteur féminin

Pour la Coupe de la Parité et la Nationale 2 féminine, Arnaud Coquel et Marie-France Peyre vont être en charge des modalités d'organisation. Le club de Toulouse Lardenne est candidat à l'organisation de la Nationale 2 le 29 novembre.

Formation

Notre ligue va organiser un stage DEFFE à la Toussaint.
Il sera gratuit pour les licenciés dans notre ligue et payant pour les personnes extérieures à notre région.
La disponibilité des salles est actuellement une difficulté (limite à 10 personnes dans la situation actuelle).
Un stage DAFFE devra être également organisé. Cette organisation pourrait être confiée à un Comité Départemental. Au niveau des salles, deux possibilités peuvent être intéressantes :

- Balma au siège du Comité Régional Olympique et Sportif,

- Castelnaudary qui est un lieu assez central dans notre région.

LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012	**REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU**
	DATE : 20 septembre 2020 (10H30)
	LIEU : Siège social du Castelnaudary Chess Club 5, Square Victor Hugo, palais de Justice 1144 Castelnaudary

Renouvellement du Comité Directeur de la ligue le 14 février 2021

A la date de cette réunion, la Commission de Surveillance des Opération Electorales est composée de deux personnes quialifiées :

- Charles Barrera (Président),
- Charles Lopez.

Cette Commission doit être complétée avec deux membres suppléants qualifiés. Marie-France Peyre va se renseigner auprès de son club afin de voir si Thierry Carivenc ou Francis Sauty souhaiteraient en faire partie.

Clôture de la réunion du Comité Directeur du 20 septembre 2020 à 13h30.

Pierre Leblic
Président

Philippe Fabre
Secrétaire Général

LIGUE DES ECHECS D'OCCITANIE (PYRENEES-MEDITERRANEE)
Siège social : Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma
E-mail : pierre.leblic@wanadoo.fr
Site Web : http://echecs-occitanie.com/
Agrément Préfectoral : W313025373
Siren/Siret : 824 821 649 00012